

Gare aux passeports endommagés!

Le 23 décembre, **Passeport Canada** réagissait à un communiqué diffusé quelques jours plus tôt par **WestJet** pour confirmer aux Canadiens que leur passeport « doit être en parfaite condition lors de leurs déplacements », sans quoi ils pourraient faire face à d'importants délais aux postes de contrôle... ou pire encore!



« Les lignes aériennes pourraient vous interdire l'embarquement; il se peut aussi qu'on vous refuse l'entrée ou la sortie aux postes de contrôle frontaliers. Cette décision relève ultimement des autorités frontalières propres à chaque pays. Les compagnies aériennes doivent respecter leurs engagements et peuvent exercer leur pouvoir discrétionnaire », précisait-on.

Par conséquent, Passeport Canada recommande aux Canadiens dont le passeport a été endommagé de présenter une nouvelle demande de passeport dès que possible.

Source : Tourisme Plus